



**Bulletin
municipal
été 2011**

Vie pratique

MAIRIE

Tél. : 04.50.47.21.51

Fax. : 04.50.47.27.04

Courriel :

mairie.servoz@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi, mardi et vendredi de 14h à 18 h 30

Jeudi de 14h à 20h15

Fermé mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.

Réservation de la salle des fêtes à la mairie : 04.50.47.21.51

URGENCES

Pompiers Tél. : 18

SAMU Tél. : 15

Gendarmerie Tél. : 17

MÉDECIN DE GARDE

Composer le 15

MÉDECIN à SERVOZ

Dr Tél. 04.50.91.40.99

PÉDICURE PODOLOGUE

Christine PAREAU (Vieux Servoz) :
04.50.47.22.91

ASSISTANTES SOCIALES

Quatre assistantes sociales
Permanences à Chamonix
286 rue du Lyret, sur rendez-vous.
Le pôle médico-social est ouvert du
lundi au vendredi.
04.50.53.23.42

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Chamonix : 26 allée Lachenal
Sallanches : 399 rue A. Pissard
**Un seul n° de téléphone : 0 820
904 124**

www.ameli.fr

M.S.A. Sallanches

Mme MARCHIOL

Tél. : 04.50.93.77.32

Fax : 04.50.93.70.56

AIDES MÉNAGÈRES

ADMR Passy

Tél. : 04.50.78.31.67

Fax : 04.50.78.47.60

ASSAD portage des repas
04.50.54.31.37

INFIRMIÈRES

Mme POMMIER

Tél 04.50.91.40.30 ou

06.08.68.33.67

Mme CRUD Tél 04.50.78.31.25

Mme ZAGOT Tél 04.50.91.40.30

CANTINE SCOLAIRE

06.46.71.13.78

KINESITHERAPEUTE

Gaëlle GEVRIN : 06.13.51.45.93

Gaëlle FAVRE : 06.09.01.11.25

TAXI

contact@taxiservoz.com

06.84.66.86.73

AGENCE POSTALE

Horaires (04.50.18.56.99)

Lundi : 8h45-11h45

Mardi : 8h45-11h45

Fermée le mercredi

Jeudi : 8h45-11h45

Vendredi : 15h à 18h

Samedi : 8h45-11h45

Départ du courrier : 11h sauf le
samedi à 10h30

OFFICE DU TOURISME

Juillet et août : Du lundi au
samedi de 9h à 12h et de 14h30
à 18h30. Ouverture le mercredi à
10h30. Fermé le dimanche et jours
fériés.

Juin, septembre et octobre : Du
lundi au samedi de 9h à 12h et de
14h à 18h. Ouverture le mercredi
à 10h30. Fermé le dimanche et
jours fériés.

Tél. : 04 50 55 50 62

BIBLIOTHÈQUE

Tél : 04.50.47.28.75

Lundi, mercredi et vendredi de
16 h à 18 h.

16 h 30 à 18 h 30 en juillet et
août.

DÉCHETTERIE

Tél : 04.50.78.10.48

Horaires d'ouverture :

Le **lundi** de 14 h à 18 h

Du **mardi au samedi** de 9h à 12 h
et de 14 h à 18 h.

(fermeture à 19h du 1er avril au
31 octobre)

Fermée les dimanches et jours
fériés.

RAMASSAGE DES GROS OBJETS

Le dernier jeudi de chaque mois,
sauf en hiver.

*Signaler en mairie le lieu de
dépôt des objets.*

DEPÔT SCOUTS DE CLUSES à CHAMONIX

A la déchetterie de Chamonix
(route anciennement nationale
entre le téléphérique de l'Aiguille
du Midi et le train du Motenvers).

Du lundi au samedi de 8 h 30 à
11 h 30
et 13 h 30 à 17 h 45.

TENNIS

Renseignements & vente de
cartes à l'Office du Tourisme et
à la mairie pendant les horaires
d'ouverture.

CARTES D'HÔTES & TAXE DE SEJOUR

Les cartes d'hôtes sont délivrées
par l'office de tourisme
(04.50.47.21.68). La taxe de
séjour est à régler en mairie.

HORAIRES DES MESSES

Le samedi à 18 h ou le dimanche
à 9 h.



Sommaire

Édito	2
Inauguration de la cantine-garderie	4
L'eau : un enjeu majeur pour l'avenir	5
Budget communal 2011 (fonctionnement).....	6
État civil janvier à juin 2011	7
En bref.....	7
TV : passage au numérique	8
Pompier volontaire	8
Qualité de l'eau	9
Qualité de l'eau (Le Mont et La Côte)	10
Une AMAP au Pays du mont-Blanc.....	12
Amicale des donneurs de sang	13
Repas des aînés du 17 avril 2011	14
Amicale des parents d'élèves	16
Servoz : Histoire et Traditions	17
La classe nature et cirque	18
Horaires SNCF	19



Édito

Chers amis,

Même si la tendance générale est à la morosité et à la tristesse quant aux événements souvent dramatiques de part notre monde, c'est avec toujours autant d'enthousiasme et de confiance que je prends la plume pour vous parler de notre village et de notre vie « communautaire » partagée avec les Houches, Chamonix et Val-lorcine.

Oui... le village change ...trop vite selon certains, et pas assez pour d'autres !

Le changement le plus imprévisible par sa rapidité vient sans conteste de l'urbanisation galopante libérée par un PLU construit entre 2001 et 2008. Que dire ?... sinon bienvenue à vous les nouveaux habitants ! Que vous soyez « du pays » ou d'ailleurs, permanents ou résidents secondaires, vous avez choisi Servoz pour vous installer. C'est pour la diversité que vous pourrez apporter au village que nous nous réjouissons de vous accueillir avec toutefois une recommandation pour conserver cette qualité de vie qui vous a séduit : prendre conscience que vous devenez membre d'un village qui n'a pas forcément les mêmes services, ni les mêmes tarifs à offrir qu'une ville, mais qui a un atout majeur que nous voulons conserver qui est celui de la convivialité et de la simplicité. C'est dans cet esprit là que nous souhaitons tisser des liens avec vous.

Cet accroissement accéléré de la population du village n'est pas sans poser des problèmes collatéraux qu'il faut gérer rapidement tout en tenant compte de cette diversité des mentalités dans l'approche des services rendus par la Commune. Que dire ? Sinon reconnaître que l'exercice n'est pas facile ajouté au problème plus global de refonte des services de l'état.

Pour autant les choses avancent ! visibles, en cours ou dans les projets à venir elles sont bien relayées par notre solide équipe d'agents communaux.

Visibles avec la concrétisation d'un vaste programme de travaux dans plusieurs domaines : réhabilitation et entretien des bâtiments communaux, enfouissement des lignes, l'eau et l'assainissement pour lesquels nous accordons beaucoup d'attention et d'intentions de grands travaux, les travaux de protection contre les coulées boueuses qui, si tout va bien, devraient débuter dès l'automne par les traversées des routes (Reposoir, Abergement, Barbollets et RD 143 à l'Essert).

En cours, et pour répondre à la demande d'une majorité de parents, l'imminente reprise par la commune du service garderie périscolaire. Nous tenons à rassurer les familles par notre volonté d'un passage en douceur dans les nouveaux locaux avec le maintien du poste d'animatrice actuelle complété par un deuxième poste permettant ainsi d'encadrer une vingtaine d'enfants. Nous remercions ici très chaleureusement tous les parents membres des divers bureaux de cette association, qui, depuis sa création en juin 1999, ont tenu ce service à bout de bras.

Pour rester dans le cercle scolaire nous remercions les enseignants qui sont partis vers d'autres écoles et souhaitons la bienvenue aux nouveaux ! Nous tenons aussi à féliciter tous les jeunes du village pour leur réussite dans leurs divers examens, concours, diplômes et « passage » à la vie active dans un contexte pas facile.

Bienvenue aussi à la micro-crèche « Rose Bonbon » qui prendra ses quartiers à l'étage du nouveau restaurant scolaire dès septembre. Environ quatorze enfants pourront être accueillis en alternance par Vanessa et Aurélie.



Les effets positifs de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc se font sentir !

Pour n'en citer que quelques uns qui ont un impact immédiat et direct sur les budgets des ménages on peut évoquer : les tarifs très avantageux pratiqués par l'école de musique et de danse intercommunale depuis déjà un an. Tarifs avantageux aussi pour tous les forfaits sportifs et culturels des jeunes. Les sentiers, tels le rééquipement de la Chorde, sont désormais pris en charge par l'équipe sentiers de la communauté de communes. Dès septembre 2011, sera mise en place la gratuité de tous les transports scolaires favorisée par le passage à un mode de transports urbains dans la Vallée dont tous les habitants pourront profiter gratuitement. En effet, les bus sur Servoz seront des bus de ligne que tous les usagers pourront prendre gratuitement dans le périmètre de la Communauté de Communes (De Vallorcine à Servoz). Les horaires correspondront à ceux des scolaires. Ces lignes urbaines seront maintenues toute l'année et, couplées aux trains, elles offriront un panel de transports en communs appréciable. Il y aura bien entendu des informations précises relatives aux horaires, aux points de montées, aux parkings... etc. Les socioprofessionnels de la Vallée et essentiellement ceux en lien avec le tourisme tels les hébergeurs, restaurateurs et commerçants bénéficient d'une communication jamais égalée via internet, les Offices de Tourisme et les revues promotionnelles en plusieurs langues. Chacun doit s'approprier ces nouveaux outils pour rester en lien avec la demande de plus en plus exigeante d'une clientèle de plus en plus changeante. Une réelle mutation est en train de se faire sur Servoz et c'est tous ensemble que nous arriverons à bien la gérer sans pour autant perdre notre âme.

Pour l'avenir proche, les éleveurs et les agriculteurs seront au centre d'une réelle reprise

en considération par le biais de la Maison de l'Alpage intercommunale. Une épicerie solidaire va ouvrir ses portes dès octobre à Chamonix. Elle sera le siège nécessaire dans la vallée, d'un réseau de soutien et d'écoute pour les personnes et les familles en difficultés.

Un projet d'EHPAD (établissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes) sur Chamonix et de « foyer logement » pour personnes âgées, est en passe de devenir une réalité dans les années à venir.

Bien entendu il y a aussi des points sur lesquels nous devons nous améliorer et pour lesquels nous apprécions sincèrement vos remarques dès lors qu'elles sont franches, constructives et sans agressivité. Nous devons faire beaucoup mieux notamment dans les domaines de la signalétique (noms de rue et directions diverses), de la communication, des réunions/débats. Il y a des points sur lesquels nous essayons de faire notre possible pour satisfaire les usagers dans la mesure de nos moyens, notamment pour les ouvertures au public de l'agence postale communale, les facturations diverses, la réalisation du bulletin municipal, les réponses rapides aux diverses demandes.

Je vous souhaite à tous un bon été.

Bien cordialement

Laure SCHMUTZ

Inauguration de la cantine-garderie

Au début, il y avait la poste.

Plantée là depuis 1959, comme bien d'autres services publics, elle n'aura pas résisté aux restrictions budgétaires et autres coupes franches ! Mais on sait bien que, « à quelque chose malheur est bon ».

La fermeture de la poste en 2008 laissait un bâtiment vide juste en face de l'école, une aubaine pour la nouvelle équipe municipale.



Pourquoi ? Laure Schmutz, maire de Servoz, s'en explique : « Il devenait nécessaire de déplacer au plus vite le restaurant scolaire de la salle des fêtes vers un lieu plus sécurisé, moins bruyant, moins dévoreur d'énergie, évitant, du même coup, les transports en navette pour les quelques 50 enfants et le personnel encadrant ».

La garderie périscolaire sera, elle aussi, du voyage. Son hébergement dans une ancienne salle de classe était jugé inadapte.

Commence alors la course aux subventions et c'est l'Etat qui se positionne le premier. A travers la



DGE (Dotation Globale d'Équipement) il accorde pour l'année 2009 une subvention de 32 % du montant des travaux évalués. Les portes du Conseil Général se sont, elles aussi, largement ouvertes, grâce au soutien inconditionnel de Michel Charlet, conseiller général de secteur.

Le financement en quelques chiffres

Coût du projet : 504 303 euros

Subventions : 226 631 euros

(DGE 122 631 euros, Conseil Général 60 000 euros, CAF 34 000 euros, fond parlementaire 10 000 euros)

Les Houches : 97 185 euros

Servoz : 180 487 euros

Un projet ambitieux pour une petite commune...

Jeudi soir, à Servoz, Laure était fière d'inaugurer le très élégant bâtiment qui allait héberger la cantine scolaire la garderie périscolaire mais également, à l'étage, une micro crèche destinée à accueillir 9 à 10 enfants de moins de 3 ans. Ceux qui avaient soutenu le

projet étaient là pour en admirer le résultat. A entendre la pluie de remerciements, nul doute, l'aventure avait été collective et dans l'embarcation, tout le monde avait ramé de concert.

L'équipe d'architectes du cabinet Gaston Muller de Saint-Gervais a

pu travailler en toute liberté remerciant l'équipe municipale pour la confiance qu'elle lui avait accordée. Conservant le style des années 60 pour y ajouter une audacieuse touche de modernisme avec, en ligne de mire, le respect des économies d'énergie cher à la commune, c'est, au résultat, une belle réussite. Les quelques esprits chagrins qui ont pu se manifester n'ont entamé en rien la volonté municipale.

Les plus heureux seront évidemment les enfants qui auront la chance d'évoluer dans ce nouvel espace plein de couleurs et de lumière. Une attraction motivante pour la prochaine rentrée scolaire !

*Article de Nadine Deperraz
Le Dauphiné Libéré*





L'eau : un enjeu majeur pour l'avenir

Factures d'eau : suite au transfert de la compétence « traitement des eaux usées » à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont Blanc, il s'est avéré nécessaire, pour se mettre en cohérence avec les trois autres communes, de :

- Modifier les périodes de facturation des abonnements (part fixe) et de la consommation d'eau (part variable) qui ne seront plus en année civile mais du 1er août de l'année N au 31 juillet de l'année N+1.
- Modifier les tranches pour la consommation de l'eau et l'assainissement qui seront désormais réparties par unités de logement en deux tranches : la première de 0 à 110 m³ et la seconde au-delà de 110 m³.

Afin de pouvoir réaliser ces modifications une seule facture (abonnement+consommation) sera adressée cette année. Ce qui explique les relevés de compteur un mois plus tôt que d'habitude et, nous nous en excusons, ce qui oblige les abonnés à prendre leurs dispositions pour un règlement unique de facture.

Après analyse comparative des divers prix de l'eau appliqués dans les 4 communes de la Communauté de Communes il s'est avéré qu'une modification des tarifs s'imposait afin :

- De réduire le prix de la consommation d'eau pour la majorité des abonnés et d'inciter les gros consommateurs à faire attention.
- De tendre à rééquilibrer les comptes pour pouvoir envisager les gros travaux indispensables sur les réseaux, ce qui a nécessité une modification du prix de l'abonnement.

Ainsi, sur la facture d'eau il y aura :

Pour l'assainissement :

Le traitement des eaux usées de compétence Communauté de Communes à la station d'épuration communautaire des Trabets :

Part fixe par unité de logement (ou abonnement)	= 60 €
Part variable de 0 à 110m ³	= 0,24 € le m ³
Part variable supérieure à 110 m ³	= 1,20 € le m ³

La collecte (entretien réseau d'égouts) de compétence communale jusqu'au collecteur/refouleur du Lac :

Part fixe par unité de logement (ou abonnement)	= 39 €
Part variable de 0 à 110 m ³	= 0,18 € le m ³
Part variable supérieure à 110 m ³	= 0,90 € le m ³

Pour l'eau :

Part fixe par unité de logement (ou abonnement)	= 84 €
Part variable (prix de vente de l'eau) de 0 à 110 m ³	= 0,30 € le m ³
Part variable (prix de vente de l'eau) au-delà de 110 m ³	= 1,50 € le m ³

NB : Ce basculement entre abonnement et tarifs à la consommation ne devrait pas avoir d'incidence d'augmentation finale sur la facture des petits consommateurs (jusqu'à 110 m³).

L'eau est l'un des enjeux majeurs planétaire de demain et la politique de l'eau relève de la responsabilité de tous. Au regard de la croissance démographique, donc de l'augmentation des besoins et de l'impact des pollutions, des directives obligent les gestionnaires à atteindre les objectifs suivants visant :

Pour l'eau :

À pérenniser la ressource et poursuivre l'amélioration de la qualité de l'eau potable (protection des captages d'eau ; surveillance et traitement des eaux non conformes bactériologiquement)

À gérer le patrimoine en :

- généralisant les équipements de comptage (compteurs aux réservoirs, sources, édifices publics...)
- planifiant le renouvellement urgent d'une grande partie des réseaux (vieux pour la plupart et de mauvaise qualité)

À résorber les pénuries et assurer les besoins futurs en réalisant :

- des études-diagnostic des réseaux
- des études pour améliorer la connaissance des ressources disponibles ; pour favoriser les économies d'eau
- des travaux pour sécuriser les réseaux

Pour l'assainissement :

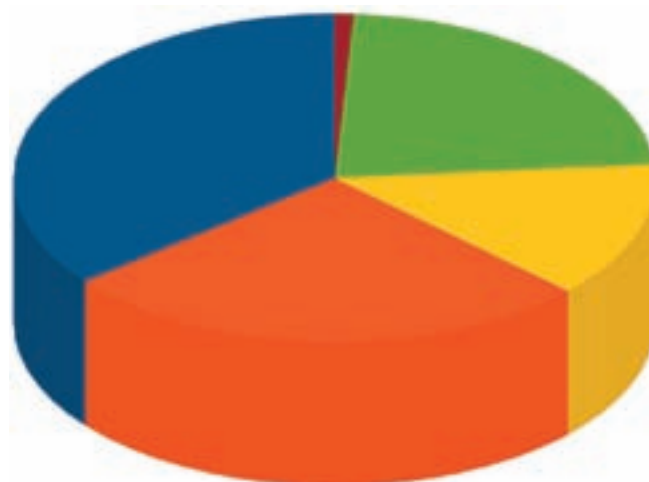
- À améliorer le niveau d'épuration des eaux usées
- À gérer le patrimoine
- À améliorer la gestion des eaux pluviales

Budget communal 2011 (fonctionnement)

Ressources prévisionnelles de la commune Recettes de fonctionnement 2011

Collecte des impôts locaux	397 000
Redevances	300 000
Dotation de l'Etat	148 520
Excédent de 2010 reporté	251 534
Loyers perçus	10 500
TOTAL	1 107 554

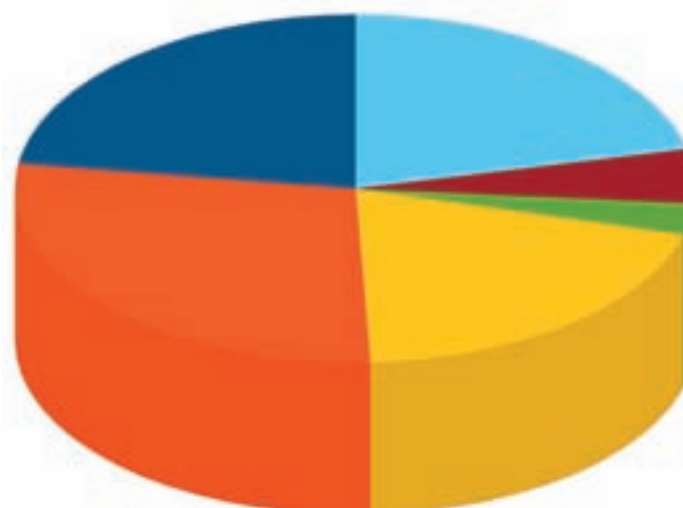
- Impôts locaux
- Redevances
- Dotation de l'Etat
- Excédent 2010
- Loyers perçus



Dépenses prévisionnelles de la commune Dépenses de fonctionnement 2011

Charges générales	251 500
Charges de personnel (salaires + ch. sociales)	310 095
SITOM, com. communes, subventions assoc.	221 695
Charges financières (Int. emprunts)	32 000
Capital des emprunts	55 650
Charges exceptionnelles	236 614
TOTAL	1 107 554

- Charges générales
- Charges de personnel
- Sitom-ComCom-Subventions
- Intérêts des emprunts
- Capital des emprunts
- Charges exceptionnelles



État civil janvier à juin 2011

NAISSANCES

Madame le Maire adresse ses félicitations aux heureux parents et tous ses vœux de santé aux nouveau-nés.

Le 03/01/2011 Storm HOLMBOE GARCIA, fils de Eivind HOLMBOE et de Rocio GARCIA URIBE
Lieu-dit « les Moulins d'en Haut », à Servoz.

Le 25/04/2011 Loris, Claude, Esteban MAREL, fils de Laurent MAREL et de Célia OUVRIER-BUFFET
Lieu-dit « le Mont », à Servoz.

Le 16/06/2011 Anaé SALVETTI, fille de Rémi SALVETTI et de Mylène DI RÉZZÉ
Résidences Ferrero, Bâtiment « Les Loges ».

Le 26/06/2011 Myrtille, Aurore VAILLANT, fille de Jean-Marc VAILLANT et de Virginie DEZOTHEZ
Chalet les Marmottières, lieu-dit « Les Maraîches ».

Le 27/06/2011 Timéo, Matti DARLOT, fils de Christophe DARLOT et de Stèvie BALABANIS
Route de l'Abergement, chalet « Le Dérochoir ».

DECES

Madame le Maire adresse ses condoléances aux familles éprouvées.

Le 06/04/2011 M. Jean Louis Pascal BLONDEL

Le 23/06/2011 Mme Paulette Simone FELISAZ

Le 10/08/2011 M. Marcel MARTIN, né en 1917 ancien combattant (39/45)
et près de chez nous Monsieur Paul Béchet de Cluses

En bref...

Message de l'agence postale communale

Comme vous avez pu le constater depuis quelques semaines, nous avons changé de facteurs à Servoz. C'est désormais Sylvie et Jean-Luc qui se partagent la distribution du courrier dans notre village.

En raison de nouveaux découpages de secteurs, nous dépendons désormais du centre de Passy.

Les débuts n'ont pas été faciles pour nos deux facteurs car en attendant la mise en place des noms de rues, il faut un certain temps pour mémoriser tout le monde.

Servoz est un village en mouvement. Quand vous emménagez, n'oubliez pas de mettre votre nom sur la

boîte aux lettres, d'être le plus précis possible quand vous communiquez votre adresse.

Si vous ne recevez pas de courrier, pensez à le signaler en passant à l'agence postale. Merci de votre compréhension.

Eclairage public

Nous vous rappelons que des travaux vont être entrepris afin de permettre l'extinction totale de l'éclairage public au coeur de la nuit. Cette action, qui était prévue en 2011, a été repoussée afin de bénéficier des résultats de l'audit de l'éclairage public qui sera réalisé en 2012 (action du SIVOM du Pays du Mont-Blanc).

Message des pompiers

La vérification annuelle des poteaux incendie aura lieu au

mois d'octobre et sera réalisée par les pompiers.

Messages des éleveurs

Merci beaucoup de respecter notre travail et la qualité de vie de tous en :

- Refermant les parcs à bétail quand vous les traversez... et non en les coupant !
- En ne piétinant pas les prés prêts à être fauchés
- En exerçant vos loisirs (VTT, parapente, marche...) ailleurs que dans les zones exploitées
- En tenant vos chiens en laisse
- En respectant les troupeaux sans les traverser, ni les effrayer... et risquer de se faire mordre par les chiens de bergers !

Notre travail façonne le paysage et la qualité de vie que nous aimons tous !



TV : passage au numérique

Le passage au numérique est prévu pour le **20 septembre 2011**.

A cette date, les émissions analogiques cesseront et tous les foyers recevant les chaînes de télé par antenne râteau seront privés d'émissions.

Pour continuer à recevoir les anciennes chaînes (TF1 / FR2 / FR3 / FR 5 / M6) ainsi que les chaînes numériques, il faudra que ces foyers s'équipent d'un décodeur TNT (sauf pour les téléviseurs récents).

D'après les informations communiquées, le réémetteur des Houches – Montvauthier sera numérisé et la couverture numérique pour Servoz sera réalisée à 99,9 %.

Les aides pour le passage au tout numérique se feront ainsi :

Résidences secondaires :
aucune aide.

Résidences principales :

1er cas : le foyer se trouve dans une zone couverte par la TNT : l'aide sera accordée sans conditions de ressources (25 € d'aide à l'équipement ou 120 € d'aide à l'antenne).

2ième cas : le foyer se trouve dans une zone non couverte par la TNT : aide accordée sans conditions de ressources (250 € d'aide à la réception).

Première démarche pour les foyers concernés : appeler le **0970 818 818** et donner son adresse pour savoir si le foyer est situé dans une zone couverte ou non couverte par la TNT.

Des aides gratuites à l'installation et au branchement du décodeur sont prévues. Pour en bénéficier, les critères d'éligibilité sont liés à l'âge du foyer (avoir 70 ans ou plus) ou au degré de handicap (80% ou plus).

Pompier volontaire

Désirez-vous savoir l'effet que ça fait de rouler à fond en ville en doublant tous les autres véhicules, grillant les stops et les priorités ? Oui ? Alors devenez sapeur pompier volontaire et, un jour, vous roulez en toute légalité, tout en étant très vigilant, dans un véhicule prioritaire muni des tout derniers perfectionnements techniques afin d'aller au secours de vos concitoyens.

Vous combattrez les incendies avec passion (Bonjour la dose d'adrénaline !).

Vous participerez aux secours à victimes souvent avec amertume, mais toujours fier du devoir accompli.

Il vous arrivera de patauger en pleine nuit dans l'eau glaciale lors d'inondations, ou de crapahuter en plein cagnard lors des feux de forêts.

Vous partagerez avec vos copains de grands moments de rires lors de fêtes ou d'épreuves sportives.

Toute votre vie il vous restera le souvenir de cette période de joies et d'angoisses d'amitiés et de sacrifices, de passion et fierté.

En un mot vous ferez partie de cette tribu soudée dont la devise est : «courage et dévouement».

Pour en savoir plus, passez au centre de secours quand il y a de la lumière ou envoyez un message sur servoz@sdis74.fr ou connectez-vous sur www.sdis74.fr

Sylvain Félisaz - ancien sapeur pompier

Qualité de l'eau

Bilan Qualité 2010

D'où vient l'eau
que vous consommez ?



Pourcentage de conformité mesuré : 90,0%
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 18 °F - maxi. : 50 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau dure.



Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi. : 1 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/L - maxi. : 1,20 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau moyennement fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

**Absence de pesticides pour les
paramètres mesurés.**



Tous les résultats pour les autres paramètres
mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Votre réseau : PRINCIPAL DE SERVOZ
appartient à : MAIRIE DE SERVOZ
est exploité par : MAIRIE DE SERVOZ

Origine de l'eau : Vous êtes alimentés par les captages :
◆ BETTON
◆ LES GAILLANDS

Traitement : Votre eau est distribuée sans traitement.

Nos conclusions

**Eau distribuée sur votre réseau de bonne
qualité bactériologique.**

**Elle est restée conforme aux limites de
qualité pour l'ensemble des param tres
physico-chimiques analysés.**

Ce bilan a été réalisé par les services de la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Qualité de l'eau (Le Mont et La Côte)

Bilan Qualité 2010



Nombre de conformité : 3 sur 3 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 18 °F - maxi. : 18 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau peu dure.



Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi. : 1 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 mg/L - maxi. : 0,00 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau peu fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Bilan Qualité 2010



Nombre de conformité : 3 sur 3 analyses.
Limites de qualité : absence de germes/100ml

Eau de bonne qualité bactériologique.



Valeurs mesurées : mini. : 50 °F - maxi. : 50 °F
Références de qualité maxi. : aucune

Eau dure.



Valeurs mesurées : mini. : 1 mg/L - maxi. : 1 mg/L
Limites de qualité maxi. : 50 mg/L

Eau contenant peu ou pas de nitrates.



Valeurs mesurées : mini. : 1,20 mg/L - maxi. : 1,20 mg/L
Limites de qualité maxi. : 1,5 mg/L

Eau moyennement fluorée.



Valeurs mesurées : mini. : 0,00 µg/l - maxi. : 0,00 µg/l
Limites de qualité maxi. : 0,1 µg/l

Absence de pesticides pour les paramètres mesurés.



Tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité.

Nos conclusions

Eau distribuée sur votre réseau de bonne qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques analysés.

Nos conclusions

Eau distribuée sur votre réseau de bonne qualité bactériologique.

Elle est restée conforme aux limites de qualité pour l'ensemble des paramètres physico-chimiques analysés.



LETTRE D'INFORMATION SUR LE COMPOSTAGE N°1



A chaque « problème » sa solution !

ODEUR DÉSAGRÉABLE :

Manque d'aération du tas. Trop de matières humides.
Mélange trop riche en azote.

→ Aérer le tas régulièrement surtout en été. Ajouter des matières sèches riches en carbone : feuilles mortes, branchages, paille, déchets secs du jardin.

→ Alternier les matières humides et riches en azote avec des matières sèches et riches en carbone.

→ Mélanger les dernières couches au moins 1 fois / mois.

PEU DE DÉCOMPOSITION :

Le compost est trop sec et /ou excédent de matière sèche. Manque de brassage.

→ Brasser et arroser le compost. Laisser le couvercle du composteur ouvert (en période de pluie).

→ Ajouter des éléments frais (épluchures, gazon frais...).

PRÉSENCE DE MOUCHERONS, MOUCHES :

→ Recouvrir avec une couche de matière sèche (feuilles mortes, terre, sciure, herbes sèches).

TAS D'ASPECT GRAISSEUX ET COMPACT :

La tonte de gazon se transforme en pâte collante.

→ Mélanger et aérer le tas, en apportant des petits branchages.

TAS GORGÉ D'EAU :

→ Brasser en incorporant des matières qui feront éponge (paille, copeaux, feuilles sèches).

→ Mettre le compost à l'abri des pluies pendant quelques temps.

Bon à Savoir : La présence de limaces oranges ne posent pas de problème.

En revanche à l'automne, elles peuvent pondre leurs œufs dans le compost, ce qui dégage parfois des odeurs désagréables. Il vous suffit juste de déplacer les limaces à l'extérieur du compost ou de le brasser régulièrement à cette période.

Bon à Savoir : En période hivernale un ralentissement de l'activité est normal. Cependant, continuer à alimenter le composteur.

Bon à Savoir : Les mouches bleues ou vertes sont présentes lors d'apport de viande ou de poisson. La présence de mouches est inévitable.

Bon à Savoir : lorsque le compost est mûr il doit normalement se désagréger et non pas s'agglomérer. Aggloméré, il se mélangera moins bien en terre, mais garde sa qualité nutritive.

Bon à Savoir : Un composteur sentant mauvais est en mauvaise santé ! Il faut le brasser. Les odeurs n'apparaissent qu'en cas de fermentation, sans oxygène.

Une AMAP au Pays du mont-Blanc



AMAPlace sur la terre est une association pour le maintien de l'agriculture paysanne. Elle compte aujourd'hui une soixantaine de familles adhérentes et permet à deux producteurs de légumes de la région d'exercer leur activité avec une meilleure assurance de revenus et de soutien humain et financier.

Cette AMAP a vu le jour en juillet 2010 où elle s'est installée sur la commune de Domancy. Ce lieu de distribution permet de rassembler des adhérents de Sallanches à Chamonix, en passant par Cordon, St-Gervais, le Plateau d'Assy... Elle assure le lien « logistique » entre les producteurs et les consommateurs sans être un intermédiaire : l'adhérent signe un contrat et paie directement le producteur.

Les engagements sont réciproques : nous ne sélectionnons pas le contenu de notre panier mais cela a donné lieu l'année dernière à la réalisation d'un « trombinoscope » des courges assez alléchant ! Le producteur s'engage à nous informer de ses pratiques, de ses contraintes mais aussi de ce qu'il apprécie dans ce fonctionnement en Amap.

Pour la saison à venir, d'autres producteurs sont susceptibles de bénéficier du soutien de l'association et feront le bonheur de ses adhérents en fournissant fromages, pain, huile, olives, fruits, viande ... Si nos

maraîchers sont bien « local »- ils produisent entre les Plagnes et Domancy, la recherche d'autres producteurs nous a menés parfois plus loin ! Il y a les contraintes climatiques bien sur, mais le problème de l'accès à la terre et des revenus des producteurs est majeur.

Pour les fruits par exemple, nous avons pris contact avec des producteurs de Cercier (entre Annecy et Genève) ! Alors que Servoz était autrefois le verger de la vallée, les arbres restant sont à l'abandon : le débouché est là, à quand des pommes chirves à l'AMAP !

L'AMAP invite à la solidarité entre membres et producteurs et à développer des échanges de proximité afin de limiter le coût environnemental des transports et de développer le lien social et l'économie locale.

Elle se réfère aux dix principes de l'agriculture paysanne dans ses bases éthiques afin de soutenir les producteurs et agriculteurs dans leurs efforts pour adopter des modes de productions écologiques. La référence à l'agriculture biologique est importante mais non nécessaire : nous privilégions l'échange et la transparence avec les producteurs, sans leur imposer une certification « AB ». Cette certification AB peut être une étape sans en faire une

finalité : l'engagement social, humain, local, la recherche d'une indépendance du producteur, la valorisation des activités agricoles, un revenu décent pour ceux qui nous nourrissent sont des valeurs à défendre.

La saison commencera cette année le 21 juillet. Chaque jeudi, les personnes ayant signé un contrat avec le producteur pourront venir chercher leur panier entre 18h30 et 19h30 sous le préau de la mairie de Domancy. Les personnes souhaitant nous rencontrer et se renseigner, sont évidemment les bienvenues !



D'ici là, pour obtenir de plus amples informations, demander une adhésion, il est possible de nous contacter à cette adresse : contact@amaplacesurlatere.fr ou de venir faire un petit tour sur notre site : www.amaplacesurlatere.fr, et notre forum : <http://amaplacesurlatere.forumgratuit.fr/>

Elsa Marin



Amicale des donneurs de sang

Historique de l'association

Au début cela s'appelait «don du sang», c'était en 1969 une trentaine de personnes de Servoz travaillant à la SNCF au Fayet qui donnaient leur sang sur leur lieu de travail et ont demandé à l'ESF pour faire des collectes à Servoz.

Le 8 avril 1974, monsieur Pareau Fernand déclara la création de L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE SERVOZ.

Le président, Pareau Fernand,
Le trésorier Mugnier Henri,
La secrétaire Demoustier Annie.
Dès les premières collectes, ils furent soixante dix à donner.
Les collectes se passaient à la salle des mariages de la mairie, la collation était servie dans le petit bureau adjacent.

De 1979 à 2001 :

La Présidente Demoustier Annie,
le Trésorier Mugnier Michel,
la Secrétaire Steiner Robert,
membres actifs du bureau organisent les collectes.

Le Trésorier Mugnier Michel la présidente Demoustier Annie s'absentent de la vallée par obligation professionnelle il n'y a pas de bureau officiel. C'est à cette époque que les collectes se firent à la salle JEAN MOREL qui devint communale et fut équipée pour recevoir des mariages et autres manifestations nécessitant du matériel de restauration.

A la retraite de monsieur Steiner monsieur Bellot prit la gestion des collectes jusqu'en janvier 2003 où un bureau fut mis en place.



Prélèvement de notre ancien président

Aujourd'hui

Les besoins en produits sanguins ont augmenté de 21 % depuis 2005 et ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi nous remercions les 141 fidèles donateurs qui sont venus participer à ce geste généreux.

En effet une collecte se tient 4 fois par an à SERVOZ (voir signalisation).

Nous vous attendons les **25 juillet et 7 novembre 2011.**

Nous vous rappelons que chaque collecte est encadrée par une

équipe médicale du centre de transfusion sanguine d'Annemasse qui peut répondre à toutes vos questions et qu'une série d'analyses est effectuée à chaque don pour vous informer en cas d'anomalie.

Pour plus de renseignements sur le don du sang ou pour connaître les autres sites de collecte dans toute la France :

www.dondusang.net

ou

N° Azur 0 810 150 150

Repas des aînés du 17 avril 2011



Les chants montagnards de notre jeunesse...Quel régal!



Quoi de mieux qu'une petite danse pour digérer ce fabuleux repas ...



La préparation du repas a aiguisé notre appétit!



On attend...on attend ...le dessert... le dessert...



Trois "anciens" élus ... Encore la pêche !



Colette ... accélère. Les invités arrivent !



Pierre et Marcel .. Toujours un bon coup de fourchette !



J'espère tenir la forme comme Thérèse et Henri dans quelques années !

Amicale des parents d'élèves

L'amicale prend ses quartiers d'été et c'est l'heure du bilan.

Notre but principal est de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des enseignants mais nous tenons également à organiser différentes manifestations qui rassemblent petits et grands et qui nous font également participer à la vie du village.

Le cirque a été « un thème moteur » pour toute l'école de Servoz cette année.

Tout démarre avec le projet de la classe de Grande section/CP de partir une semaine dans le centre de vacances de Notre Dame des Prés pour découvrir les techniques du cirque.

L'amicale finance en grande partie ce séjour ainsi que l'intervention de Christophe Rimbert qui initie les enfants des autres classes à la pratique du cirque.

C'est tout naturellement ce thème qui est choisi pour le carnaval de printemps. Tous à nos nez rouges et à nos costumes délirants...

Le clown Gildas par sa sympathique animation a largement contribué à la réussite de cette journée haute en couleur !

Comme toutes les années, l'amicale a organisé au mois de mai « les Olympiades de l'école de Servoz », événement sportif et ludique attendu avec enthousiasme par les enfants.

C'est dans une sympathique ambiance d'entraide et de partage que les épreuves se sont déroulées.

Nous avons clôturé cette année avec une soirée dansante très cha-

leureuse mais nous espérons plus de participation l'année prochaine.

Bonnes vacances à tous.

Toutes ces animations n'auraient pas lieu sans l'aide des parents d'élèves qui nous donnent ponctuellement un coup de main, nous les remercions et nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe de l'amicale.



Servoz : Histoire et Traditions



L'année 2010 aura été bien riche en productions pour notre association. Nous avons édité les deux tomes de la brochure : « La vie au village de 1900 à 1980 ». Ils ont suscité un vif intérêt auprès des Servoziens, des résidents secondaires mais aussi auprès des touristes. Ce succès est un encouragement à poursuivre nos efforts pour promouvoir l'histoire de Servoz. Nous avons également réédité la brochure « Si la Diosaz m'était contée » dans une version plus luxueuse et corrigée quant à la forme.

Nous avons fait réaliser des sets de table en plastique alimentaire, aux coins arrondis, à partir de cartes postales anciennes du village. Avec les blocs-notes sortis l'année passée, nous pouvons présenter quelques visages intéressants de Servoz.

En juillet et en août, nous avons invité, à la Maison de l'Alpage, une exposition des Archives Départementales sur le tourisme, dans le cadre de l'anniversaire du rattachement de la Savoie à la France.

Tout au long de l'année, nous avons participé aux réunions locales et celles organisées par la fédération du Mont-Blanc. Nous avons contribué à la conception de la future brochure sur les légendes du pays du Mont-Blanc qui sera éditée prochainement par le syndicat mixte du Pays du Mont-Blanc.

Nous envisageons de présenter, cet été, à la Maison de l'Alpage, des photos et cartes postales sur les hameaux de Servoz. Il sera sûrement très intéressant de mettre côte à côte des vues du village d'avant et de celui d'aujourd'hui. Peut-être aurons-nous le temps de continuer à collecter des documents sur les affaires militaires pour envisager une prochaine brochure ou exposition sur le sujet dans l'avenir.

Nous espérons vous retrouver toujours plus nombreux au sein de l'association, à nos expositions et nous espérons que nos productions sauront toujours vous plaire. Nous vous souhaitons une excellente année.

Pour nous joindre : Association Servoz : Histoire et Traditions, Maison de l'Alpage 74310 Servoz

Juin 2011

C'est déjà du passé...

Merci à tous ceux qui ont participé à la conférence donnée par Maurice Gay sur la généalogie des vieilles familles de Servoz.

La visite de Genève sous la conduite d'une guide a ravi les participants. Rendez-vous est pris pour organiser d'autres sorties où vous serez les bienvenus.

C'est dans un avenir proche...

Après l'édition de nos deux brochures « La vie au village de 1900 à 1980 » inspirées de l'exposition du même nom, nous avons le plaisir de vous annoncer que, courant juillet, nous serons en mesure de vous présenter, à la Maison de l'Alpage, notre nouvelle exposition : « Les hameaux de Servoz » dédiée à Jean Pérot. Cette

présentation est largement nourrie des recherches qu'il a menées inlassablement et avec passion durant ses séjours dans notre village.

Nous avons cherché à respecter, comme il l'aurait aimé, les traits particuliers de chacun de nos hameaux à travers des photos, des cartes postales, des gravures, récentes et anciennes, parfois mises en relation pour signifier des changements opérés dans le village.

Nous sommes heureux aussi de vous annoncer la sortie du livre : « Histoires et Légendes au Pays du Mont-Blanc » courant décembre. Cet ouvrage, édité par le Syndicat Mixte et illustré par Pascal Finjean, est le travail de plusieurs années entre les associations du patrimoine du Pays du Mont-

Blanc. Nous sommes certains qu'il fera un beau cadeau de fin d'année.

Après « Bonne année », « Bonnes vacances »...



Conférence « Vieux papiers et Vieilles familles de Servoz » donnée par Maurice Gay à la salle Jean Morel



La classe nature et cirque



Sur le chemin du retour, ils avaient hâte de raconter tout ce qu'ils avaient vécu à leurs parents.

Ce voyage a pu être organisé grâce aux subventions allouées par les mairies de Servoz et des Houches, et par le Conseil Général.

L'Amicale des Parents d'Elèves de Servoz a également apporté une contribution financière conséquente en menant différentes actions.



Cette aventure n'aurait pu être vécue sans le soutien et la collaboration des parents d'élèves !

Alors un grand merci à tous !

Claire Stroebel

Les élèves de la classe de GS/CP de l'école de Servoz sont partis en classe de découverte « nature et cirque » à Notre-Dame-du-Pré du 11 au 15 avril 2011.

Les animateurs du centre « Temps Jeunes » leur ont appris à décrypter les signes de la présence d'animaux, à reconnaître les différentes essences d'arbres, à observer les insectes, à trouver le temps passé... toujours au-travers de fabuleuses histoires.

Les enfants ont été également initiés aux exercices de cirque : fil de fer, assiettes chinoises, bâton du diable, rolla-bolla, grosse boule et autres jongleries...

Ils ont présenté leurs acrobaties facétieuses lors du grand spectacle de cirque de l'école, le 20 juin dernier.

Ils ont surtout partagé de bons moments en collectivité : les repas, les jeux, les contes de la veillée, le plaisir de s'endormir et de se réveiller avec les copains...



HORAIRES 2011 DU 12 DÉCEMBRE 2010 AU 10 DÉCEMBRE 2011

TIMETABLE FOR 2011 FROM DECEMBER 12TH 2010 TO DECEMBER 10TH 2011

ORARI 2011 DAL 12 DICEMBRE 2010 AL 10 DICEMBRE 2011



MARTIGNY • CHAMONIX • SAINT-GERVAIS

Numéro de circulation TMR	26202		26204		26206		26208		26212		26214		26218		26222		26224		26226		26228		26230		26232		26234		26236		26238		26240		26242	
	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q		
MARTIGNY	5.40		6.40	7.40	8.22	9.22	10.22						11.22	12.22	13.22	14.22	15.22	16.40							17.22	18.22	19.22	20.22	21.22	22.22	23.22					
LES FUMEAUX X	5.42		6.42	7.42	8.24	9.24	10.24						11.24	12.24	13.24	14.24	15.24	16.42							17.24	18.24	19.24	20.24	21.24	22.24	23.24					
VERNAYAZ	5.46		6.46	7.46	8.28	9.28	10.28						11.28	12.28	13.28	14.28	15.28	16.46							17.28	18.28	19.28	20.28	21.28	22.28	23.28					
SALVAN	5.57		6.57	7.57	8.39	9.39	10.39						11.39	12.39	13.39	14.39	15.39	16.57							17.39	18.39	19.39	20.39	21.39	22.39	23.39					
LES MARÉCOTTES	6.01		7.01	8.01	8.43	9.43	10.43						11.43	12.43	13.43	14.43	15.43	17.01							17.43	18.43	19.43	20.43	21.43	22.43	23.43					
LA MÉDETTAZ X	6.02		7.02	8.02	8.44	9.44	10.44						11.44	12.44	13.44	14.44	15.44	17.02							17.44	18.44	19.44	20.44	21.44	22.44	23.44					
LE TRÉTIEN X	6.06		7.06	8.06	8.48	9.48	10.48						11.48	12.48	13.48	14.48	15.48	17.06							17.48	18.48	19.48	20.48	21.48	22.48	23.48					
FINHAUT	6.14		7.14	8.14	8.56	9.56	10.56						11.56	12.56	13.56	14.56	15.56	17.14							17.56	18.56	19.56	20.56	21.56	22.56	23.56					
CHÂTELARD-VS X	6.21		7.21	8.21	9.03	10.03	11.03						12.03	13.03	14.03	15.03	16.03	17.21							18.03	19.03	20.03	21.03	22.03	23.03	00.03					
CHÂTELARD Frontière A	6.23		7.23	8.23	9.05	10.05	11.05						12.05	13.05	14.05	15.05	16.05	17.23							18.05	19.05	20.05	21.05	22.05	23.05	00.05					
CHÂTELARD Frontière D					9.06	10.06	11.06						12.06	13.06	14.06	15.06	16.06								18.06	19.06	20.06									
VALLORCINE A					9.12	10.12	11.12						12.12	13.12	14.12	15.12	16.12								18.12	19.12	20.12									
Numéro de circulation SNCF	BUS	BUS	18902	18904	18908	18910	18912	18914	18934	18916	18918	18920	18922	18924	18936	18926	18930	18932																		
	3	1	Q	Q	Q*	Q	Q	5	5	Q	Q*	5	Q	5	5	Q	Q*	Q	5																	
VALLORCINE D			6.27	7.08	8.27	9.27	10.27	11.27	11.56	12.27	13.27	14.27	15.27	16.27	16.56	17.27	18.27	19.27	20.27																	
LE BUET			6.31	7.11	8.31	9.31	10.31	11.31	12.00	12.31	13.31	14.31	15.31	16.31	17.00	17.31	18.31	19.31	20.31																	
MONTRUC LE PLANET			6.37	7.18	8.37	9.37	10.37	11.37	12.09	12.37	13.37	14.37	15.37	16.37	17.09	17.37	18.37	19.37	20.37																	
ARGENTIÈRE			6.42	7.23	8.42	9.42	10.42	11.42	12.14	12.42	13.42	14.42	15.42	16.42	17.14	17.42	18.42	19.42	20.42																	
LA JOUX X	6.47		7.28	8.47	9.47	10.47	11.47	12.19	12.47	13.47	14.47	15.47	16.47	17.19	17.47	18.47	19.47	20.47																		
LES TINES	6.52		7.34	8.52	9.52	10.52	11.52	12.24	12.52	13.52	14.52	15.52	16.52	17.24	17.52	18.52	19.52	20.52																		
LES PRAZ	6.55		7.37	8.55	9.55	10.55	11.55	12.28	12.55	13.55	14.55	15.55	16.55	17.28	17.55	18.55	19.55	20.55																		
CHAMONIX MT-BLANC A			6.59	7.41	8.59	9.59	10.59	11.59	12.32	12.59	13.59	14.59	15.59	16.59	17.32	17.59	18.59	19.59	20.59																	
CHAMONIX MT-BLANC D	5.09	6.09	7.03	8.03	9.03	11.03	12.03			13.03	14.03			16.03	17.03	18.03	19.03	20.03																		
AIGUILLE DU MIDI I			7.05	8.05	9.05					11.05	12.05			13.05	14.05			16.05	17.05						18.05	19.05	20.05									
LES MOUSSOUX X	5.13	6.13	7.08	8.08	9.08					11.08	12.08			13.08	14.08			16.08	17.08					18.08	19.08	20.08										
LES PÉLERINS	5.15	6.15	7.10	8.10	9.10					11.10	12.10			13.10	14.10			16.10	17.10					18.10	19.10	20.10										
LES BOSSONS	5.18	6.18	7.13	8.13	9.13					11.13	12.13			13.13	14.13			16.13	17.13					18.13	19.13	20.13										
TACONNAZ X	5.21	6.21	7.16	8.16	9.16					11.16	12.16			13.16	14.16			16.16	17.16					18.16	19.16	20.16										
LES HOUCHES	5.27	6.27	7.24	8.24	9.24					11.24	12.24			13.24	14.24			16.24	17.24					18.24	19.24	20.24										
VIADUC STE MARIE X	I	I	7.26	8.26	9.26					11.26	12.26			13.26	14.26			16.26	17.26					18.26	19.26	20.26										
VAUDAGNE X	I	I	7.28	8.28	9.28					11.28	12.28			13.28	14.28			16.28	17.28					18.28	19.28	20.28										
SERVOZ	5.38	6.38	7.34	8.34	9.34					11.34	12.34			13.34	14.34			16.34	17.34					18.34	19.34	20.34										
CHEDDE	5.45	6.45	7.42	8.42	9.42					11.42	12.42			13.42	14.42			16.42	17.42					18.42	19.42	20.42										
ST GERVAIS-LE FAYET	5.50	6.50	7.47	8.47	9.47					11.47	12.47			13.47	14.47			16.47	17.47					18.47	19.47	20.47										

SAINT-GERVAIS • CHAMONIX • MARTIGNY

Numéro de circulation SNCF	18901		18903		18905		18907		18909		18935		18911		18913		18915		18917		18919		18937		18921		18923		18927		18929		18931		18933		BUS	
	Q	Q*	Q	Q*	Q	Q	Q	Q	5	5	Q	Q*	5	Q	Q*	5	5	5	Q	Q*	Q	Q	Q	Q*	Q	Q	Q*	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	Q	6		
ST GERVAIS-LE FAYET					6.59	7.59	8.59	9.59					11.59	12.59	13.59											15.59	16.59	17.59	18.59	19.59	20.59	21.59	22.02	22.02	22.02	22.02	22.02	
CHEDDE					7.04	8.04	9.04	10.04					12.04	13.04	14.04											16.04	17.04	18.04	19.04	20.04	21.04	22.04						
SERVOZ					7.13	8.13	9.13	10.13					12.13	13.13	14.13											16.13	17.13	18.13	19.13	20.13	21.13	22.13	22.13	22.13	22.13	22.13	I	
VAUDAGNE X					7.17	8.17	9.17	10.17					12.17	13.17	14.17											16.17	17.17	18.17	19.17	20.17	21.17	22.17					I	
VIADUC STE MARIE X					7.20	8.20	9.20	10.20					12.20	13.20	14.20											16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20	22.20					I	
LES HOUCHES					7.23	8.23	9.23																															







La municipalité remercie Monsieur COMPOIS de CYBERGRAPH pour sa généreuse participation à l'édition du bulletin municipal de Servoz.

Ce bulletin a été imprimé sur un papier 100% recyclé - Cocoon 80 g certifié FSC avec encres sans solvants